



**CHARTRE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE,  
LE PARC VALIDE SA CANDIDATURE !**

.....

INTERVIEW DE **CÉCILE BONNEAU**,  
DIRECTRICE DU TOURISME DE LA RÉGION CENTRE

**L'ECHO DU PARC**

## 4 CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE LE PARC VALIDE SA CANDIDATURE

- >>> LA CHARTE ET SES PRINCIPES
- >>> AU FIL DE L'EAU, EN TOUTE TRANQUILLITÉ
- >>> DES SITES NATURELS ACCESSIBLES

## 6 INTERVIEW DE CÉCILE BONNEAU, DIRECTRICE DU TOURISME DE LA RÉGION CENTRE

- >>> LE VAL DE LOIRE (...) L'EXCEPTIONNELLE RENCONTRE  
DE LA NATURE ET DE LA CULTURE

## 7 LOUERRE

- >>> UN PETIT BIJOU HORS DES SENTIERS BATTUS



**BENOÎT BARANGER,  
PRÉSIDENT DU PARC**

Après plusieurs mois d'attente, le Parc a obtenu le 11 décembre dernier à Bruxelles, le certificat validant notre adhésion à la Charte Européenne du Tourisme Durable des Espaces Protégés (CETD). Ce précieux sésame couronne une démarche entreprise depuis plus d'un an avec nos partenaires touristiques. 16 actions vont désormais nous guider vers un tourisme de nature, accessible, orienté vers le public familial. La Charte européenne nous permet de positionner le Parc comme une réelle destination nature qui n'a pas à rougir de son potentiel ou de ses paysages vis-à-vis d'espaces protégés d'exception.

Qu'il s'agisse d'un public naturaliste ou novice, nos projets n'auront de cesse de mettre à portée cet environnement méconnu qui nous est proche et que nous devons connaître pour mieux le préserver. Pour cela nous pourrons bien entendu nous appuyer sur notre réseau de partenaires tant au niveau local que régional.

L'année 2014 s'achève avec d'autres bonnes nouvelles : création de la réserve naturelle régionale de Taligny, création à venir d'une réserve naturelle régionale de Joreau...

Que 2015 soit à la hauteur de nos ambitions !

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année !

## Edito

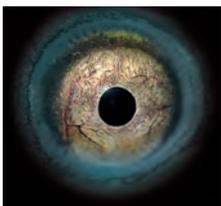
## Agenda



### COMITÉ SYNDICAL DU PARC

31 janvier 2015, Turquant

Débat sur les orientations budgétaires et présentation de la Trame Verte et Bleue mise en place par le Parc



### EXPOSITION «LE RÊVE DE L'ANGUILLE»

Du 28 février au 21 juin 2015

Maison du Parc, Montsoreau

Biologie, techniques de pêche, recettes, mythes et légendes...



### FORUM CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE

4 février 2015 de 10h à 13h

Foyer Yves Duteil, Fontevraud

Retour sur la candidature du Parc et perspectives d'actions

## RETOUR SUR LE CONGRÈS MONDIAL DES PARCS



Sydney a accueilli du 12 au 19 novembre derniers le 6<sup>e</sup> Congrès mondial des Parcs organisé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Celui-ci met en valeur la contribution des aires protégées pour la conservation de la nature et fait le bilan de leur développement. L'événement a rassemblé 6000 personnes autour du thème « Des parcs, la planète et nous : des solutions sources d'inspiration ».

Pour représenter les Parcs naturels régionaux, Dominique Lévêque, Président du Parc de la Montagne de Reims et Loïc Bidault, directeur du Parc Loire-Anjou-Touraine étaient dépêchés au sein de la délégation française.

Ils sont notamment intervenus pour rappeler l'expertise française des Parcs en matière d'agriculture, d'économie, d'écologie et de gouvernance au cours du congrès.

Celui-ci a lieu seulement tous les dix ans et donnera lieu à la rédaction de la « Promesse de Sydney » qui compilera des initiatives phares, un plan d'actions et des annonces faites par certains pays.



## CONCOURS ECO-TROPHÉE C'EST PARTI !

Pour sa 8<sup>e</sup> édition, ce concours initié par le Parc propose aux entreprises, aux collectivités et aux structures employeurs de l'économie sociale et solidaire de candidater pour valoriser des réalisations innovantes menées en faveur du développement durable. Quatre catégories sont créées :

- Préservation du patrimoine naturel et respect des ressources.
- Energie – maîtrise de la consommation et/ou promotion des énergies renouvelables.
- Innovation sociale et implication territoriale.
- Collectivités.

Trois lauréats seront désignés dans chaque catégorie et un prix coup de cœur sera attribué par le jury. Début du concours en mars. Plus d'informations très prochainement sur le site Internet du Parc.



## L'HOMME ET LA RIVIÈRE

Les vallées de la Loire et de ses affluents représentent 40% de la superficie du Parc. Les cours d'eau ont été tantôt moyens de transport, de subsistance ou espaces de loisirs pour l'Homme ; leur relation n'a cessé d'évoluer au fil des siècles. Pourtant les espèces des cours d'eau restent relativement méconnues du public. Pour les découvrir, le Parc programme en 2015 deux expositions à la Maison du Parc :

- Du 28 février jusqu'au 21 juin 2015, « Le rêve de l'anguille », réalisée par le Parc du Marais Poitevin. Biologie, techniques de pêche, recettes, mythes et légendes se compléteront d'installations ludiques.
- Du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> novembre 2015, « Sous l'eau », amphibiens, poissons, mammifères ou plantes aquatiques se dévoileront dans des clichés fascinants. Une exposition de photographies de Yannick Gouguenheim.

Ces expositions seront accompagnées d'animations à la Maison du Parc et sur le territoire.



# CHARTRE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE, LE PARC VALIDE SA CANDIDATURE !



Le 11 décembre dernier à Bruxelles, le Parc s'est vu remettre par la Fédération Europarc le certificat validant sa candidature à la Charte Européenne du Tourisme durable (CETD). Une récompense pour un territoire dans lequel le tourisme représente un poids déterminant dans l'économie locale ! Retour sur le principe de la charte et quelques actions phares déjà engagées...

## CHIFFRES-CLÉS

**119** ESPACES PROTÉGÉS EN EUROPE ENGAGÉS DANS LA CHARTRE EUROPÉENNE DONT **26** EN FRANCE

**50** COMMUNES DU PARC CONCERNÉES PAR LE CLASSEMENT UNESCO

**3160** EMPLOIS SALARIÉS EN PÉRIODE ESTIVALE SUR LE TERRITOIRE DU PARC

### UNE DÉMARCHÉ DE PROGRESSION MENÉE EN PARTENARIAT

Depuis plus d'un an, de nombreux partenaires institutionnels du tourisme ont été associés pour réaliser un diagnostic exhaustif du territoire s'appuyant sur leur expertise et faire émerger 16 actions phares.

Les actions ciblées seront menées en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme, les Agences départementales du tourisme... Elles s'appuient, pour certaines, sur des dynamiques déjà en place.

Elles donnent une plus grande place à la découverte des patrimoines naturels et feront émerger des prestations de qualité adaptée à leur découverte pour tout type de public.

Parmi ces actions : le développement de la marque Parc, la mise en place de produits à destination des familles/enfants, la communication et la promotion du capital nature du Parc...

### RÉPONDRE AUX BESOINS DES CLIENTÈLES

La CETD s'inscrit dans une démarche de progression. Le Parc a obtenu son certificat pour le volet 1 mais il existe deux autres volets auxquels il pourra candidater à l'avenir :

- Le volet 2 se consacre à organiser les relations entre l'espace protégé et les prestataires touristiques du territoire dans une optique de développement durable.
- Le volet 3 est applicable aux tours opérateurs et autocaristes qui organisent des voyages sur ce territoire sans forcément y résider.

Le tourisme représente un secteur majeur de l'activité économique du territoire. L'intégration du développement durable à tous les niveaux de l'activité touristique constitue l'un des enjeux fondamentaux du tourisme de demain. Il représente une opportunité pour les acteurs professionnels de se distinguer tout en répondant à une demande croissante des clientèles, en quête d'authenticité et de nature préservée.

# AU FIL DE L'EAU, EN TOUTE TRANQUILITÉ

## PROTÉGER LES STERNES

Le Parc et la Ligue pour la protection des oiseaux s'intéressent depuis plusieurs années aux sternes nichant sur les îlots de Loire. Ces oiseaux emblématiques voient leur reproduction contrainte par des facteurs naturels mais aussi humains.

L'idée naît alors de mettre en place un Arrêté Préfectoral de protection de Biotope. Cette appellation désigne un dispositif réglementaire permettant d'interdire aux personnes l'accès aux lieux de reproduction et de nidification du 1<sup>er</sup> avril au 15 août.

Lucile Stanicka, chargée de mission Natura 2000 complète : « *cette réflexion menée avec les services de l'Etat, les collectivités, les associations naturalistes et les professionnels du tourisme nautique a soulevé de nouvelles questions liées aux loisirs :*

*comment définit-on le bivouac ? A-t-on le droit de faire un feu sur une grève ? »*

## LA RÉGLEMENTATION À LA PORTÉE DE TOUS

Pour répondre à ces interrogations, le Parc conçoit en lien avec les conseils généraux et l'Etat, un livret s'adressant aussi bien aux élus qu'aux professionnels du tourisme fluvial et aux usagers de la rivière.

Pour rendre tout cela plus concret, le Parc organisera au printemps des journées de sensibilisation à destination de ces publics. Les kayakistes pourront aussi se procurer chez les loueurs et auprès des Offices de tourisme les « fiches rivière » composées de neuf itinéraires entre Tours et Angers, indispensables à une descente de Loire.

## DES SITES NATURELS ACCESSIBLES



## UNE NATURE PROCHE DE NOUS À DÉCOUVRIR

La Charte européenne du tourisme durable du Parc axe une partie de ses actions sur la création d'équipements de valorisation et de médiation du capital nature, longtemps sous-estimé. Loin des sentiers battus de la Vallée de la Loire, des espaces naturels méconnus méritent pourtant le détour. Après restauration et valorisation, ils offrent des expériences d'immersion et d'observation privilégiée de la faune et de la flore et sont accessibles à tous.

Le Marais de Baffou à Brézé (49), propriété communale, s'inscrit dans cette dynamique grâce des financements de la région Pays de la Loire, du département de Maine-et-Loire et de la commune elle-même.

« *Le Marais était une plantation de peupliers, pas forcément très rentable pour la commune. Aujourd'hui, on retrouve un paysage de qualité où se développe la faune et la flore* » précise Michel Denis, adjoint à la Mairie de Brézé.

## DES AMÉNAGEMENTS POUR Y ACCÉDER

Le milieu a été restauré en créant notamment des mares et en plantant des essences d'arbres et d'arbustes locales avec les enfants de l'école communale.

Il sera bientôt possible de découvrir la faune aquatique depuis un observatoire et une terrasse pédagogique qui surplombent deux mares. Les promeneurs emprunteront un sentier pédestre composé de graves et de passerelles en bois, résistantes à l'eau, offrant un accès au marais une grande partie de l'année. Des panneaux d'interprétation permettront à chacun d'en apprendre plus sur les richesses caractéristiques de ce lieu.

De quoi faire du marais de Baffou un site pédagogique complet, pouvant accueillir des sorties scolaires, des associations de naturalistes, des promeneurs seuls ou en famille !



## CÉCILE BONNEAU

**Directrice du Tourisme à la Région Centre**

**Membre du Comité de pilotage de la Charte Européenne du Tourisme Durable**

### QUELLES ÉVOLUTIONS AVEZ-VOUS PU CONSTATER CES DERNIÈRES ANNÉES EN MATIÈRE DE PRATIQUES TOURISTIQUES EN RÉGION CENTRE ?

L'activité touristique en Région Centre (comme en France du reste) connaît de profondes mutations. Cette activité se mondialise. Ainsi plus d'un milliard de voyages ont été réalisés à l'étranger en 2014.

En Région Centre, près de 30 % des clientèles sont étrangères.

Mais d'autres tendances sont à prendre en compte :

- La multiplication des courts séjours (on part plusieurs fois dans l'année moins loin et moins longtemps. C'est la fin des séjours de vacances d'été durant un mois).
- Les clientèles sont plus exigeantes en matière de qualité des prestations proposées (hôtels, restaurants, services de transport dès leur arrivée, accueil, ...), et de diversité des activités proposées.
- Le développement des outils de réservation en ligne et des réseaux sociaux, qui révolutionnent l'organisation et la préparation des voyages et les sites d'avis sur Internet se sont multipliés (Tripadvisor, Qype, Flick-r, Foursquare, ...).

### « LE VAL DE LOIRE (...) L'EXCEPTIONNELLE RENCONTRE DE LA NATURE ET DE LA CULTURE »

### LES TENDANCES GÉNÉRALES DE LA CONSOMMATION VONT VERS PLUS D'AUTHENTICITÉ, DE NATURE, EST-CE LE CAS POUR LE TOURISME ?

Cela est particulièrement net dans notre région.

Il n'est qu'à voir le succès de la découverte du Val de Loire, de ses paysages, de son patrimoine par la « Loire à Vélo ». Depuis trois ans, ce sont plus de 850 000 touristes qui l'empreignent chaque année.

De même : sorties découverte de la nature, balades en bateaux traditionnels de Loire, ou descentes en canoë connaissent un beau succès, et une offre qui s'élargit. Tout ceci nous a amené à positionner le Val de Loire comme l'espace qui incarne le mieux « l'exceptionnelle rencontre de la nature et de la culture ».

### « CONFORTER LES PARCS DANS LEUR RÔLE DE CHEF DE FILE SUR LEUR TERRITOIRE RESPECTIF »

### SELON VOUS, QUEL RÔLE PEUT JOUER LE PARC POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS TOURISTIQUES DANS LA PRISE EN COMPTE DE CES NOUVELLES TENDANCES ?

Pour la Région Centre, le rôle des trois Parcs est essentiel en termes de tourisme patrimonial et de nature. L'objectif est de les conforter dans leur rôle de chef de file sur leur territoire respectif.

Les Parcs peuvent notamment se voir confier des missions et assurer une expertise dans les actions concourant à l'accueil des publics, l'aide au montage de projets touristiques en lien avec les acteurs de la nature et du patrimoine, et enfin en matière de promotion touristique à mener en lien avec le Centre régional du Tourisme au regard du plan marketing pour le tourisme de nature qui vient d'être approuvé.

Le rôle joué par le Parc dans le cadre de la CETD, en faveur d'une action de maîtrise et de gestion des sports de nature sur la Loire et la Vienne, est intéressante. Son caractère innovant et expérimental pourrait être repris et développé sur d'autres espaces soumis à une forte pression des activités de pleine nature.

## LOUERRE, UN PETIT BIJOU HORS DES SENTIERS BATTUS



458 habitants (Lorien, Lorienne)

1400 hectares et 4 hameaux

Communauté de communes du  
Gennois



Situé en retrait de l'axe ligérien, Louerre vaut pourtant le détour. Son cœur de bourg est un rare écrin de verdure où l'on se promène le long de l'église, du lavoir et de la source de l'Aubance, à la rencontre des belles demeures. Manoirs du XV<sup>e</sup> siècle, moulin, tour composent un patrimoine riche. Mais la commune interpelle aussi par ses ruelles typiques dont beaucoup dévoilent des caves troglodytiques.

Le recensement de 1856 comptabilisait 148 logements souterrains pour 700 habitants !

### UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Depuis quelques années, la commune a fait le choix d'enfouir ses réseaux électriques pour améliorer la qualité de son paysage et cela se voit ! Le village peut se vanter d'avoir obtenu cinq étoiles décernées par l'Association Nationale de Protection du Ciel Nocturne. Cette distinction récompense la réduction de la période d'éclairage public, le remplacement des luminaires par des ampoules basse consommation et la suppression d'un projecteur qui éclairait la place.

Louerre poursuit sa démarche en matière de développement durable en choisissant le désherbage mécanique pour supprimer les mauvaises herbes qui poussent sur la voirie.

### CONSTRUIRE L'ATTRACTIVITÉ

La commune a su conserver un commerce, un café situé en plein centre bourg qui assure un dépôt de pain et propose de la petite restauration. Une activité que beaucoup de petites communes peuvent lui envier ! Louerre continue d'accueillir de nouveaux habitants (458 en 2011 pour 382 en 2006) principalement attirés par la proximité d'Angers.

La municipalité souhaite aussi attirer les touristes et peut déjà compter sur la présence de trois hébergements touristiques dont l'un d'eux, le Manoir du Bois Noblet, a été labellisé par le Parc.

### ENTRE FORÊT ET CULTURE...

Plus de la moitié du territoire communal est couverte par la forêt, autrefois cultivée pour le bois de chauffage. De nombreuses essences composent cet espace naturel : châtaignier, merisier, chêne pubescent, charme, ainsi que quelques vieilles haies de chênes têtards et de beaux spécimens de Genévrier commun et d'If commun. Le paysage de Louerre est aussi marqué par l'agriculture : huit exploitants sont installés sur la commune et produisent des semences, des céréales ou élèvent des vaches laitières.

Mais pour admirer cette mosaïque de paysage, rien ne vaut le panorama à l'arrivée des 75 marches de la Tour Beauregard, édifice du 19<sup>ème</sup> siècle situé en pleine forêt.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Louerre est la capitale du lapin angora au 20<sup>e</sup> siècle. L'activité florissante est estimée à 30 000 lapins dans les années 30. L'emploi, essentiellement féminin, consiste à récolter les poils qui s'exporteront dans le monde entier. L'arrivée des matières synthétiques en provenance de Chine signe l'arrêt de mort de cet élevage qui disparaît au début des années 90 !



Suite à un diagnostic touristique, le comité de pilotage de la Charte européenne du tourisme durable a retenu quatre axes de travail et décliné 16 actions pour les cinq ans à venir :

### AXE 1 : LE PARC ET SON ACTION « TOURISME » AU SERVICE DE DYNAMIQUES COLLECTIVES

- Action n° 1 Constituer un comité de suivi et d'évaluation des actions
- Action n° 2 Animer annuellement un forum permanent des acteurs
- Action n° 3 Organiser une formation au mode projet du Parc et de ses partenaires
- Action n° 4 Développer un réseau de Greeters
- Action n° 5 Mettre en place un Tableau de bord de l'économie touristique à l'échelle du PNRLAT

### AXE 2 : DIFFÉRENCIATION DE L'OFFRE « PARC ». RECONNAISSANCE DES PRODUITS QUALIFIÉS ET LABELLISATION PAR LA MARQUE PARC

- Action n° 6 Développer la Marque Parc
- Action n° 7 Développer en parallèle une stratégie de Marque pour positionner le Parc et ses offres autour de valeurs fortes

### AXE 3 : STRUCTURATION DU TOURISME DE NATURE. IMPULSION ET ASSISTANCE À LA MISE EN PRODUITS. GESTION DES USAGES ET MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION DES SITES DE NATURE

- Action n° 8 Communiquer et promouvoir le capital nature du Parc
- Action n° 9 Expérimenter le montage de produits (hébergement + visite + sortie nature...)
- Action n° 10 Mettre en produits sur la cible familles/enfants
- Action n° 11 Maîtriser et gérer les sports de nature sur la Loire et la Vienne

### AXE 4 : INNOVATION ET MISE EN TOURISME DES PATRIMOINES

- Action n° 12 Développer les outils numériques et interpréter les patrimoines
- Action n° 13 Développer un schéma de valorisation des patrimoines par intercommunalité et réaliser les outils
- Action n° 14 Collecter et valoriser les thématiques du patrimoine culturel immatériel
- Action n° 15 Expérimenter l'écomobilité
- Action n° 16 Expérimenter une destination « accessibilité pour tous »

## UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE !

Ouverte de mars à novembre, la Maison du Parc a enregistré en 2014 une hausse de sa fréquentation avec 21 200 visiteurs (20 700 en 2013). Les contacts ont augmenté de 21% à l'accueil de la Maison du Parc. Leur progression est un indicateur important. Ces temps d'échanges et de renseignements permettent aux agents d'accueil d'apporter un conseil pour une activité, une prestation ou une commune à visiter...



#### Journal du Parc n°18 \_Janvier 2015

Directeur de la publication : Benoît Baranger  
Conception, rédaction : PNR LAT (Catherine Allereau)  
Cartographie : PNR LAT (Vincent Benoist)  
Impression : Imprimerie Loire Impression

Crédit photos : Sofiane Belhanafi, David Darrault, Eric Feunteun, Michel Mattei, Christophe Petiteau (couverture), Ross Little, Olivier Simon, PNR LAT (Catherine Allereau, Sylvain Guerveno, Bastien Martin) - N°ISSN : 1778 - 8498  
Document imprimé sur papier recyclé à partir d'encre végétales

#### Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Bureaux du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU  
Tél : 02 41 53 66 00 Fax : 02 41 53 66 09  
Courriel : [info@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:info@parc-loire-anjou-touraine.fr)  
Site Internet : [www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)